

ASSEMBLÉE NATIONALE24 novembre 2025

NATIONALISATION D'ARCELORMITTAL FRANCE - (N° 2123)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

N° 123

AMENDEMENT

présenté par
M. Jacobelli, M. Weber, M. Lottiaux et M. Renault

TITRE

Au titre, substituer au mot :

« préserver »

le mot :

« protéger ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'emploi du terme « protéger » est préférable à « préserver », car la sidérurgie française ne se détériore pas d'elle-même : elle subit une concurrence extérieure agressive. « Protéger » exprime clairement la nécessité d'une action publique face à une menace identifiée, tandis que « préserver » renverrait à une simple conservation dans la durée.

Dans le contexte de la pression chinoise sur le marché de l'acier, le choix du terme « protéger » traduit donc avec précision l'objectif de défense de notre industrie et de nos emplois.